

Ecole Intercommunale De Musique de la Baie du Cotentin

« **RENOUVELLEMENT D'INSCRIPTION 2017-2018*** »

**Début des cours lundi 18 septembre 2017 – fin des cours samedi 23 juin 2018*

NOM de l'élève :

Prénom :

Age à la rentrée :

Renouvellement instrument n°1 : <i>Lieu :</i>	Nom du professeur :	Discipline :
	Jour de semaine :	Créneau horaire souhaité :
	<i>(à valider à la rentrée avec le professeur lors du rendez-vous prof-élèves)</i>	
Renouvellement instrument n°2 : <i>Lieu :</i>	Nom du professeur :	Discipline :
	Jour de semaine :	Créneau horaire souhaité :
	<i>(à valider à la rentrée avec le professeur lors du rendez-vous prof-élèves)</i>	
Renouvellement instrument n°3 : <i>Lieu :</i>	Nom du professeur :	Discipline :
	Jour de semaine :	Créneau horaire souhaité :
	<i>(à valider à la rentrée avec le professeur lors du rendez-vous prof-élèves)</i>	
Formation musicale (solfège) : <i>Lieu :</i>	Nom du professeur :	NIVEAU obtenu :
	Jour de semaine :	Créneau horaire souhaité :
	<i>(à valider à la rentrée avec le professeur lors du rendez-vous prof-élèves)</i>	
Pratique instrumentale collective : <i>Lieu :</i>	Nom du professeur :	Discipline :
	Jour de semaine :	Créneau horaire souhaité :
	<i>(à valider à la rentrée avec le professeur lors du rendez-vous prof-élèves)</i>	
Pratique instrumentale collective : <i>Lieu :</i>	Nom du professeur :	Discipline :
	Jour de semaine :	Créneau horaire souhaité :
	<i>(à valider à la rentrée avec le professeur lors du rendez-vous prof-élèves)</i>	

Adresse postale de la résidence PRINCIPALE de l'élève : (si changement : fournir copies justificatif de domicile et livret de famille)

Adresse mail :

Tel fixe :

Tel portable :

Autre adresse postale éventuelle (2^{ème} responsable légal...) :

Adresse mail :

Tel fixe :

Tel portable :

Nom, prénom et adresse de la personne chargée du règlement de la cotisation :

.....

Les élèves déjà inscrits en 2016-2017 doivent retourner la présente fiche complétée au secrétariat de l'école de musique avant le 10 juillet 2017
Après cette date, LA PRIORITE DES INSCRIPTIONS NE SERA PAS MAINTENUE, les élèves devront attendre l'issue des inscriptions des nouveaux élèves.

Les horaires des cours sont établis par les professeurs à l'occasion des rendez-vous profs-élèves prévus du 4 au 9 septembre 2017

AUTORISATION DU DROIT A L'IMAGE

j'autorise je n'autorise pas l'école de musique à réaliser des supports visuels (photos, vidéos, enregistrements visuels) avec « mon image* », « l'image de mon enfant* » (* rayer la mention inutile), à des fins de promotion ou d'information des activités de l'école.

FICHE SANITAIRE

N° de Sécurité Sociale de l'élève : _____

Nom et téléphone du médecin traitant : _____

Personne à contacter en cas d'urgence : _____ tel : _____

Décharge médicale 2017-2018 :

- ✓ En cas d'urgence et d'impossibilité, j'autorise je n'autorise pas l'école de musique à prendre toutes les mesures d'urgence qui s'imposent, y compris l'hospitalisation, si nécessaire
- ✓ Allergie, traitements médicaux, régimes alimentaires spécifiques, lunettes, lentilles, prothèses... :

- ✓ Préciser le protocole (remettre obligatoirement l'ordonnance au professeur lors du premier cours) :

AUTORISATION DE SORTIE DE COURS (POUR LES ELEVES MINEURS)

J'autorise mon enfant

- à quitter seul(e) l'école de musique à la fin de l'activité
- à quitter l'école de musique accompagnée (e) de la personne suivante (*autre que les parents*) :

- Je reconnais avoir pris connaissance des conditions tarifaires relatives à la scolarisation à l'école de musique, je m'engage à en régler la cotisation,
- Je m'engage à prévenir la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin de toute modification intervenant dans ce formulaire,
- Je m'engage à avertir le professeur de musique dans les meilleurs délais en cas d'absence aux cours.

Fait le : ____ / ____ / 2017

Nom et signature de l'élève (ou du responsable légal) : _____
(Précédés de la mention « lu et approuvé » validant toutes les données de ce formulaire)

REGLEMENT DES FRAIS D'INSCRIPTION

		TARIFS			
		Elèves résidant la communauté de communes		Elèves résidant hors du territoire de la communauté de communes	
		Enfant*	Adulte	Enfant*	Adulte
Formation instrumentale	cours individuel	120 €	240 €	320 €	400 €
Formation musicale (solfège)	cours collectif	80 €	100 €	160 €	200 €
Formation musicale et formation instrumentale		180 €	320 €	440 €	560 €
Apprentissage du Bao Pao (4 pers maxi par cours d'1h)	cours collectif	100 €	120 €	200 €	240 €
Location d'un instrument (flûte, clarinette, saxo, trompette)		90 €	90 €	180 €	180 €
Participation à une pratique instrumentale collective sans autre activité		30 €	30 €	30 €	30 €
Forfait préparation BAC	cours individuel	25 €		25 €	

- ✓ **Règlement de la cotisation « à réception de facture » en octobre 2017**, par les moyens suivants :
- chèque à l'ordre du Trésor Public, chèques-vacances, SPOT50 (*au nom de l'élève*), espèces auprès du régisseur de la communauté de communes. (*Important : cette année l'opération « @toos activités artistiques » n'a pas été renouvelée par la Région.*)
- ✓ **Possibilité d'encaissement échelonné en 2 fois sur octobre et novembre 2017, ou en 3 fois sur les mois d'octobre, novembre et décembre 2017.**
- ✓ **Réductions accordées :**
- 25% sur le tarif le moins élevé à compter du 2^{ème} élève inscrit de la même famille (fratrie/ascendant/descendant),
 - 25% sur le tarif de la formation instrumentale pour un deuxième instrument (même élève).